

## EUROPTIMA

## FONDS A FORMULE

## AVERTISSEMENT

L'OPCVM EUROPTIMA est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc à la date d'échéance indiquée. Une sortie de l'OPCVM à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour là et après déduction des frais de rachat maximum de 4%. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable à priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue.

## NOTICE D'INFORMATION

FORME JURIDIQUE	:	FONDS COMMUN DE PLACEMENT	
SOCIETE DE GESTION	:	RFS GESTION	
DEPOSITAIRE	:	LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE	
ETABLISSEMENT CONSERVATEUR	:	CREDIT AGRICOLE TITRES	
COMMISSAIRE AUX COMPTES	:	CABINET DIDIER KLING & ASSOCIES	
COMPARTIMENT	:	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
NOURRICIER	:	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

## CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

**CLASSIFICATION :** Fonds à formule.

**MODALITE PARTICULIERE :** Le capital est garanti intégralement à l'échéance hors commission de souscription.

**OBJECTIF DE GESTION :**

L'objectif du fonds est, en date du 29 mai 2009, de garantir une valeur liquidative égale à la valeur liquidative du 30 mai 2003 majorée de la somme des douze performances semestrielles de l'indice DJ Euro Stoxx 50 durant les six années considérées, étant donné que les trois meilleures de ces douze performances, quelle que soit leur valeur, positive ou négative, seront forfaitairement remplacées par 10%.

L'application de la formule ici retenue garantit en outre, dans le cas où la somme calculée des performances comme indiqué ci-dessus serait négative, que la valeur liquidative du 29 mai 2009 sera supérieure ou égale à la valeur liquidative du 30 mai 2003.

Il est à noter que pendant la période comprise entre le 28 février 2003 et le 30 mai 2003, la valeur liquidative du fonds progressera en liaison avec le marché monétaire.

**Avantages et inconvénients de la formule :**

- Quelle que soit l'évolution future de l'Indice DJ Euro Stoxx 50 au cours des 6 années suivant le lancement du fonds, le capital initialement investi dans la période de souscription allant du 28 février 2003 au 30 mai 2003 sera au moins restitué à hauteur de 100%.
- i) La performance potentielle du fonds est illimitée car seules les 3 meilleures performances semestrielles sont limitées à 10%, les 9 autres étant non bornées à la hausse.

ii) Le porteur peut, quelle que soit l'évolution de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sur la période, compter, par l'application de la formule, sur au moins 3 périodes positives de performances égales à 10%, même dans le cas extrême où les 12 performances semestrielles sont négatives.

iii) Dans le cas où les 3 meilleures performances semestrielles sont supérieures à 10%, le porteur ne bénéficiera de la hausse sur ces périodes que jusqu'à hauteur de 10%. Le résultat de la formule n'offre pas, dans ce cas la totalité, de la performance de l'indice sous-jacent sur ces périodes.

iv) Dans le cas où les 9 performances autres que les 3 meilleures présentent une somme de performances inférieure à -30%, alors la valeur liquidative finale sera égale à la valeur liquidative du 30 mai 2003. Un risque, par exemple, pourrait être d'avoir une très forte baisse sur un semestre qui viendrait diminuer substantiellement, voire complètement effacer, les performances positives déjà constatées.

- La performance finale dépend des dates de constatations des 12 performances et éventuellement de la volatilité de l'indice dans les périodes précédant ces dates. Par exemple, une baisse brutale du DJ Euro Stoxx 50, juste avant la date de constatation de fin de semestre, est de nature à remettre en question une hausse précédemment accumulée sur la première partie du semestre. En revanche, une hausse continue jusqu'à la date de constatation sera complètement prise en compte.

### Description détaillée de la formule :

La valeur liquidative finale, en date du 29 mai 2009, sera égale à la valeur liquidative de référence augmentée d'un montant positif égal à la valeur liquidative de référence multipliée par la performance finale du fonds, exprimée en pourcentage et obtenue par le mécanisme suivant :

Les 12 performances semestrielles de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sont déterminées comme étant chacune la performance, exprimée en pourcentage, de l'indice entre deux cours de clôture relevés à des dates de constatation consécutives de la liste fournie ci-dessous. Ensuite, la somme des 9 moins bonnes performances semestrielles ainsi obtenues et une performance forfaitaire de 30% sont additionnées, les 3 meilleures performances semestrielles parmi les 12 étant donc remplacées automatiquement chacune par une valeur égale à 10%.

La performance finale retenue sera égale au plus grand entre 0% et la somme précédemment calculée. La valeur liquidative finale sera donc supérieure ou égale à la valeur liquidative de référence.

La valeur liquidative de référence est la valeur liquidative du 30 mai 2003.

Les 13 dates de constatation retenues pour le calcul des 12 performances semestrielles sont les suivantes : 30 mai 2003, 28 novembre 2003, 28 mai 2004, 30 novembre 2004, 31 mai 2005, 30 novembre 2005, 31 mai 2006, 30 novembre 2006, 31 mai 2007, 30 novembre 2007, 30 mai 2008, 28 novembre 2008, 26 mai 2009.

Les éléments relatifs aux dérèglements de marché affectant l'indice DJ Euro Stoxx 50 sont indiqués dans le règlement du fonds.

Dans les exemples de scénarios de marché suivants, on définit a priori les 12 performances semestrielles de l'indice DJ Euro Stoxx 50 durant les 6 années du fonds, puis on détermine les 3 meilleures performances obtenues et, enfin, on applique la formule afin de calculer le résultat final du placement effectué.

### SCENARIOS DE MARCHE :

Les 3 scénarios sont présentés ici à titre indicatif afin d'illustrer le mécanisme de la formule. Par souci de simplification, la période de placement monétaire sur 2 mois n'est pas prise en compte. La performance, correspondant à ce scénario d'évolution de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est donnée à titre de comparaison avec la performance du fonds.

Le scénario de marché maximisant le résultat de la formule correspond à une évolution continue, régulière et significative de l'indice DJ Euro Stoxx 50.

- **Scénario N°1 (correspond à une évolution de marché plutôt favorable) :** hypothèse de hausses semestrielles régulières et importantes de l'indice DJ Euro Stoxx 50

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	Semestre 11	Semestre 12
Performances semestrielles	5%	7%	5%	4%	7%	3%	11%	4%	13%	6%	7%	9%
Application du mécanisme : les trois meilleures performances à 10%	5%	7%	5%	4%	7%	3%	<b>10%</b>	4%	<b>10%</b>	6%	7%	<b>10%</b>
Montant final obtenu le 22/04/2009 (hors frais de rachat et de souscription) pour 100 euros nets investis le 22/04/2003	100 euros + [(5% + 7% + 5% + 4% + 7% + 3% + <b>10%</b> + 4% + <b>10%</b> + 6% + 7% + <b>10%</b> ) x 100 euros] = 178 euros soit un rendement actuariel de 10,09%											

Meilleure performance : 13%  
 2<sup>nd</sup> meilleure performance : 11%  
 3<sup>ème</sup> meilleure performance : 9%

} performances forfaitaires à **10%**

## EUROPTIMA

A titre de comparaison, performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sur les 6 ans : 13,70% (rendement actuariel annuel)

- **Scénario N°2 (correspond à une évolution de marché moyenne)** : hypothèse de hausse globale de l'indice DJ Euro Stoxx 50, certains semestres pouvant néanmoins présenter des performances négatives

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	Semestre 11	Semestre 12
Performances semestrielles	7%	6%	-2%	8%	0%	-5%	4%	5%	9%	-1%	9%	5%
Application du mécanisme : les trois meilleures performances à 10%	7%	6%	-2%	<b>10%</b>	0%	-5%	4%	5%	<b>10%</b>	-1%	<b>10%</b>	5%
Montant final obtenu le 22/04/2009 (hors frais de rachat et de souscription) pour 100 euros nets investis le 22/04/2003	100 euros + [(7% + 6% - 2% + <b>10%</b> + 0% - 5% + 4% + 5% + <b>10%</b> - 1% + <b>10%</b> + 5%) x 100 euros] = 149 euros soit un rendement actuariel de 6,87%											

Meilleure performance : 9%  
 2<sup>nd</sup> meilleure performance : 9%  
 3<sup>ème</sup> meilleure performance : 8% } performances forfaitaires à **10%**

A titre de comparaison, performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sur les 6 ans : 7,44% (rendement actuariel annuel)

- **Scénario N°3 (correspond à une évolution de marché défavorable)** : hypothèse de baisse globale de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sur les 6 années

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	Semestre 11	Semestre 12
Performances semestrielles	5%	-10%	2%	-5%	1%	-15%	-5%	-2%	6%	8%	-2%	-6%
Application du mécanisme : les trois meilleures performances à 10%	<b>10%</b>	-10%	2%	-5%	1%	-15%	-5%	-2%	<b>10%</b>	<b>10%</b>	-2%	-6%
Montant final obtenu le 22/04/2009 (hors frais de rachat et de souscription) pour 100 euros nets investis le 22/04/2003	100 euros + [0% x 100 euros] car <b>10%</b> - 10% + 2% - 5% + 1% - 15% - 5% - 2% + <b>10%</b> + <b>10%</b> - 2% - 6% est négatif soit un rendement actuariel de 0%											

Meilleure performance : 8%  
 2<sup>nd</sup> meilleure performance : 6%  
 3<sup>ème</sup> meilleure performance : 5% } performances forfaitaires à **10%**

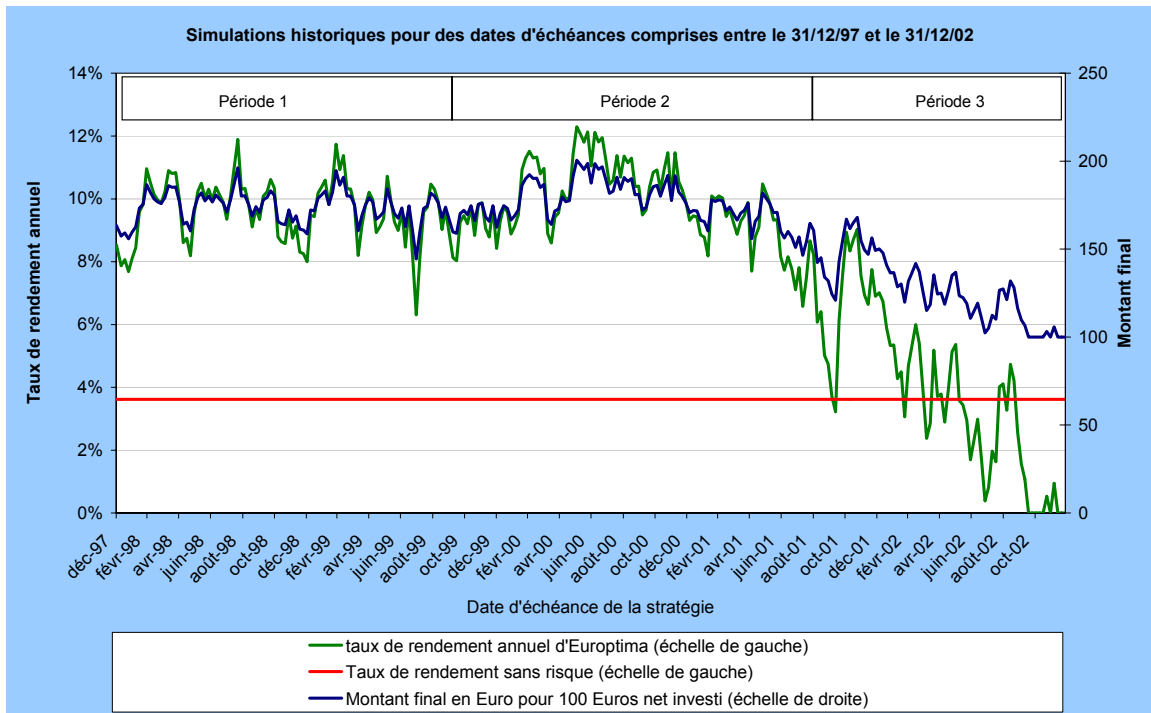
A titre de comparaison, performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 sur les 6 ans : -4,22% (rendement actuariel annuel)

A titre d'information, le taux de rendement sans risque de l'OAT STRIP de maturité 6 ans et 2 mois (obtenue par interpolation entre l'OAT STRIP 6 ans et 7 ans) est égal à 3,80% au 31 décembre 2002.

## SIMULATIONS DE PERFORMANCE SUR BASE HISTORIQUE :

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu l'OPCVM s'il avait été lancé dans le passé, présentés selon la date d'échéance. Elles permettent d'appréhender le comportement de la formule lors de différentes phases de marchés ces dernières années. Il est toutefois rappelé que les évolutions passées ne préjugent pas de l'évolution future des marchés, de même que des performances de l'OPCVM.

Le graphique suivant présente les performances historiques calculées pour des données hebdomadaires de l'indice DJ Euro Stoxx 50 allant du 31 décembre 1991 au 31 décembre 2002. Les résultats obtenus pour une maturité donnée de l'axe des abscisses du graphique correspondent à une date de lancement du fonds antérieure de 6 années. Les simulations ne prennent pas en compte la période de placement monétaire de 2 mois suivant le lancement du fonds.

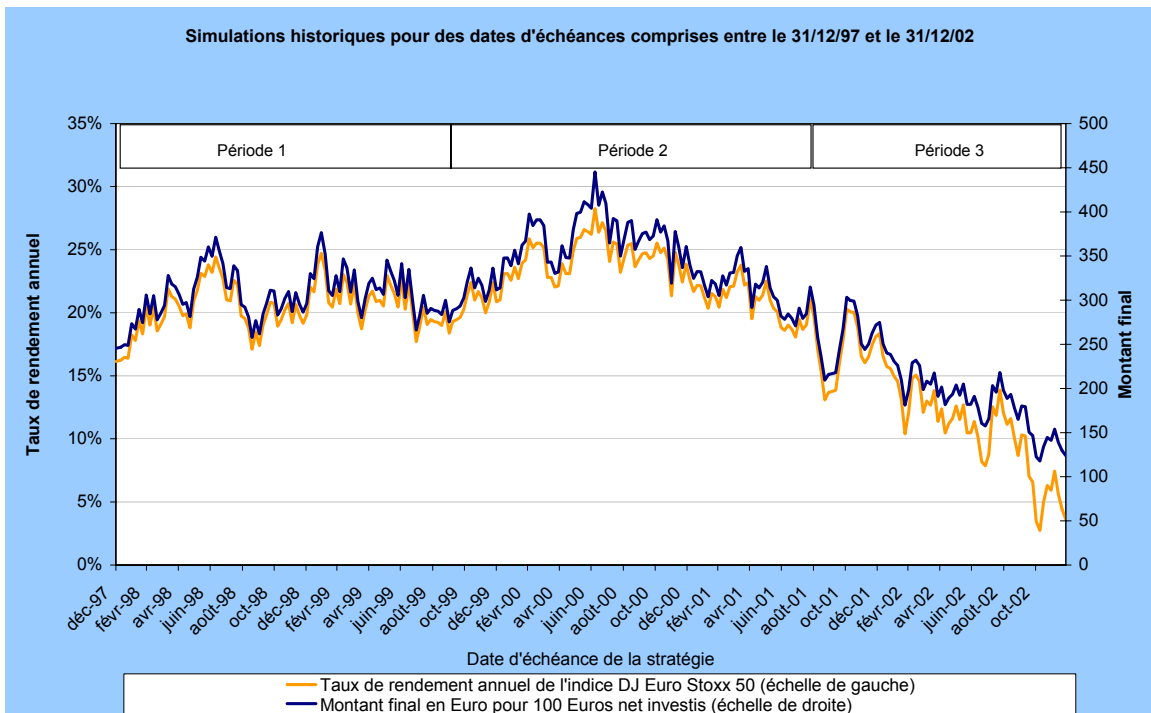


Période 1 (du 31/12/97 au 29/10/99) : période pendant laquelle l'application de la formule connaît une forte volatilité et un fort rendement de l'indice DJ Eurostoxx 50.

Période 2 (du 05/11/99 au 27/07/01) : période pendant laquelle l'application de la formule connaît une volatilité stable et un très fort rendement de l'indice DJ Eurostoxx 50.

Période 3 (du 03/08/01 au 31/12/02) : période pendant laquelle l'application de la formule connaît une forte volatilité et un faible rendement de l'indice DJ Eurostoxx 50.

Synthèse de résultats	Date d'échéance de la première simulation	Date d'échéance de la dernière simulation	Nombre de simulations mensuelles effectuées	Performance finale moyenne	Rendement annuel moyen	Probabilité historique de battre le taux sans risque
Période 1	31-déc-97	29-oct-99	96	73,40%	9,59%	100,00%
Période 2	05-nov-99	27-juil-01	91	77,46%	10,00%	100,00%
Période 3	03-août-01	31-déc-02	74	28,75%	4,13%	58,00%
Périodes 1, 2 et 3	31-déc-97	31-déc-02	261	62,16%	8,19%	88,13%



Le graphique ci-dessus présente le montant final et la performance annualisée qui auraient été obtenus à la suite d'un placement de 6 ans de 100 euros sur l'indice DJ Euro Stoxx 50. Ce dernier a connu une première période de forte volatilité et de forte progression, puis une période de volatilité stable et de très forte progression et enfin une troisième période de forte volatilité et de très forte correction.

***Avertissement : les simulations présentées ci-dessus sont effectuées sur des données historiques et ne préjugent ni de l'évolution future des marchés et ni de la performance de l'OPCVM .***

**DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE :** 6 ans et 3 mois à compter du 28 février 2003.

**SOUSCRIPTEURS CONCERNES :** tout souscripteur.

**AFFECTATION DES RESULTATS :** capitalisation

**DOMINANTE FISCALE :** Le Fonds est éligible au PEA.

### **MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT**

#### **GARANTIE :**

- *Garantie :* Le fonds bénéficie d'une garantie valable au terme de l'échéance de la formule. Au delà de cette date, une nouvelle stratégie, avec ou sans garantie, sera proposée aux porteurs. Dans tous les cas, les porteurs seront informés préalablement.
- Durée du placement minimum pour bénéficier de la garantie : 6 ans à compter du 30 mai 2003.
- Nature de la garantie :

*Garantie du capital :* Le garant garantit que tout porteur ayant conservé ses parts jusqu'au 29 mai 2009 bénéficiera à cette date d'une valeur liquidative de rachat égale à la valeur liquidative finale telle que déterminée par la formule décrite dans la notice.

*Type de garantie :* indépendante, payable au fonds à première demande de la Société de Gestion et ce, pour toute la durée du fonds.

- *Garant :* LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE, 47 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75401 Paris Cedex 08.

#### **ORIENTATION DES PLACEMENTS :**

Le portefeuille est investi en permanence à plus de 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions. Les produits de l'actif du fonds sont swapés, dans la limite de 100% de l'actif, contre une performance permettant au fonds de satisfaire son objectif de formule décrit préalablement.

Pendant la période allant du 28 février 2003 au 30 mai 2003, la gestion sera adaptée afin que la valeur liquidative progresse en liaison avec le marché monétaire.

La contrepartie du contrat d'échange sous-jacent à l'application de la formule sera LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE. La société de gestion s'engage à ce que les conditions financières obtenues dans ce contrat soient les meilleures possibles dans l'intérêt du porteur.

**DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE :** Dernier jour ouvré du mois de juin. La date de clôture du premier exercice interviendra le dernier jour ouvré du mois de juin 2004.

**VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE :** 100 euros.

**DATE ET PERIODICITE DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Quotidienne. Les jours fériés et les jours de fermeture des marchés français (calendrier EURONEXT PARIS S.A), la valeur liquidative sera calculée le jour ouvré suivant.

**CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT :** Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours avant 12 heures auprès de LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative en date du jour même, calculée et publiée le jour ouvré suivant.

Il est possible de procéder en franchise de commissions, à des opérations de rachats/souscriptions simultanées, sur la base d'une même valeur liquidative pour un volume de transactions de solde nul.

**COMMISSION DE SOUSCRIPTION :** 4% maximum, acquise aux tiers.

**EUROPTIMA**

**COMMISSION DE RACHAT** : 4% maximum, acquise aux tiers pour les valeurs liquidatives allant du 28 février 2003 au 28 mai 2009, 0% sur la valeur liquidative du 29 mai 2009.

**FRAIS DE GESTION** : Montant maximum des frais de gestion annuels : 2,00% net de taxes, sur la base de l'actif net constaté lors de chaque calcul de la valeur liquidative.

Ces frais seront imputés au compte de résultat du fonds.

**LIBELLE DE LA DEVISE DE COMPTABILITE** : euro.

<b>ADRESSE DE LA SOCIETE DE GESTION &amp; DU DEPOSITAIRE</b>	:	47 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS
<b>ADRESSE DU CONSERVATEUR</b>	:	30 rue des vallées - 91800 Brunoy
<b>LIEU OU MODE DE PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	:	La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (PARIS)

La présente notice doit obligatoirement être mise à la disposition du public préalablement à toute souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète du fonds et le dernier document d'information périodique sont disponibles auprès de LA COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE, au 47 rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08 (☎ 33-(0)-1-40-17-25-25).

<b>DATE D'AGREMENT DU FCP PAR LA COMMISSION</b>	:	le 18 février 2003
<b>DATE DE CONSTITUTION DU FCP</b>	:	le 28 février 2003
<b>DATE D'EDITION DE LA NOTICE D'INFORMATION</b>	:	le 6 juillet 2004

Création du document : le 18 février 2003

M.A.J. : 13-03-2003  
31-03-2003  
30-06-2003  
08-12-2003  
16-06-2004  
06-07-2004

MB/MaM : 06-07-2004